



Historique et distribution

Provenance et évolution

L'Elodée de Nuttall a été importée en Europe pour être utilisée en aquariophilie. Elle a été observée pour la première fois en Europe en 1939.

En Suisse, elle est décrite dans le lac de Zürich dans les années 70, dans le lac de Constance dans les années 80 et elle est signalée pour la première fois dans le Léman en 1991. A Genève, l'Elodée de Nuttall est observée dès 1993.

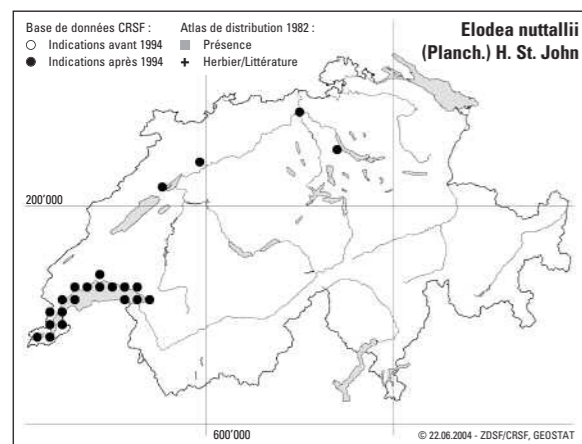
Distribution actuelle générale et locale

Suisse Décrite dans le lac de Zürich dans les années 70, dans le lac de Constance dans les années 80, et signalée dans le Léman pour la première fois en 1991. Observée à Genève dès 1993.

Vaud Signalée dans le lac de Neuchâtel. Présente sur une grande partie du Lac Léman et dans certaines réserves naturelles, notamment les Grangettes.

Cartes de distribution

Suisse



Résultats de l'enquête sur les néophytes envahissantes de la Commission suisse pour la protection des plantes sauvages.

Renseignements

Centre de conservation de la faune et de la nature
 Chemin du Marquisat 1
 CH-1025 St-Sulpice
 Tél. : +41 21 557 86 30
 Fax : +41 21 557 86 50
 e-mail : info.fauenature@vd.ch
 Site : www.dse.vd.ch/forets/nature/flore.html

Impressum

Editeur

© SFFN, 2007

Document réalisé sur la base des
 fiches-info édités par le DNP
 Genève (2006)

Conception graphique

Christine Serex

Illustration de l'espèce

D'après fiches-info DNP

Genève (2006)

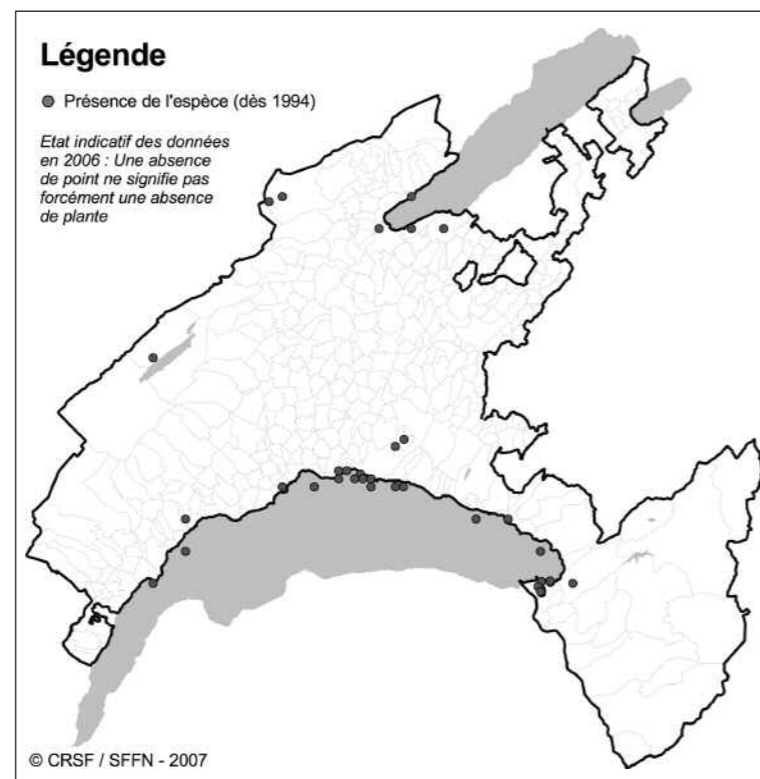
Phototèque SFFN

MJBC

Cartes

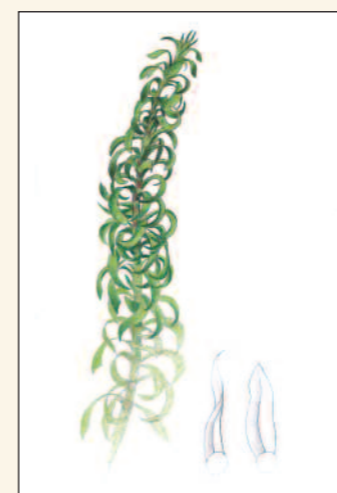
CRSF/CPS/SFFN

Vaud



Plantes exotiques envahissantes

Elodea nuttallii (Planch.) H. St. John Elodea canadensis Rich.



Nom français : Elodée de Nuttall
 ou peste d'eau

Famille : Hydrocharitacées

Origine : Nord des Etats-Unis,
 Sud-Est du Canada

Les informations contenues dans cette fiche sont
 valables pour l'Elodée de Nuttall et l'Elodée du Canada

FICHE INFO

Cette espèce figure dans la liste noire

Liste des néophytes de Suisse
 posant des problèmes du point de
 vue de la protection de la nature
 et/ou de la santé humaine et dont
 les effets négatifs sur l'environne-
 ment sont démontrés.



Plante submergée pérenne. Racines blanchâtres à violettes



Tige : grêle pouvant atteindre 3-4 m de long.



Feuilles : généralement disposées par étages distincts les uns des autres, souples et pointues, souvent enroulées sur elles-mêmes et légèrement denticulées sur les bords.



Fleurs : blanches, sur long pédicule filiforme (jusqu'à 9 cm).
 Floraison rare ou les **étés** sont chauds, fleurs rares et uniquement femelles (2 mm).

Date de floraison

janv
fév
mars
avril
mai
juin
juil
août
sept
oct
nov
déc



Biologie de l'espèce

Caractéristiques écologiques

Plante aquatique (bourgeons passant l'hiver sous l'eau), vivace, poussant sur les fonds lacustres, les rivières de plaine et les fleuves à l'étage collinéen.

Préférant les eaux stagnantes ou lentes (rives lacustres abritées, fleuves et rivières de plaine, zones calmes), elle se développe bien sur les sédiments limoneux. Malheureusement, elle est négligée par les oiseaux d'eau (cygnes, canards de surface et plongeurs) et les poissons.

Modes de reproduction-dissémination

Le mode de reproduction est exclusivement végétatif (espèce dioïque avec présence de pieds femelles uniquement).

La dissémination par le courant de fragments de tige qui se ré-enracinent est très efficace. Produit des bourgeons spécialisés permettant d'assurer la survie hivernale et la dissémination.



Espèce proche

Elodée du Canada (*Elodea canadensis*)

L'**Elodée du Canada**, aujourd'hui beaucoup moins répandue, est très ressemblante. Cette autre Elodée envahissante a des feuilles d'un vert plus foncé, plus larges (2-5 mm), plus ovoïdes, plus rigides, sans pointe et non recourbées sur elles-mêmes.



Danger

sur les espèces indigènes

Forme des herbiers monospécifiques denses qui peuvent concurrencer, voire remplacer d'autres espèces indigènes. On observe des biocénoses qui tendent à régresser corrélativement à l'invasion de l'Elodée.

sur le milieu

La plante se développe en herbiers très denses sur les sédiments fins. Son fort pouvoir de colonisation lui permet de couvrir rapidement des zones nouvellement aménagées.

sur les activités humaines

Les herbiers denses peuvent nuire aux activités aquatiques, telles que la navigation, la pêche ou la baignade. Dans les zones de baignade et dans les ports de faible profondeur, les herbiers se développant jusqu'à la surface peuvent créer une gêne importante.



Prévention

- Ne pas utiliser cette plante en aquariophilie.
- **Ne pas vidanger les aquariums** contenant cette plante directement dans un cours d'eau.
- **Ne pas composter la plante**, éliminer les déchets végétaux par incinération.
- **Surveiller** les lieux d'apparition potentiels.



Mesures de lutte

- Arrachage manuel, entre fin **juin** et fin **août**, dans les herbiers peu développés : éviter la dispersion des fragments en fermant l'exutoire.
- Arrachage mécanique, entre fin **juin** et fin **août**, dans les herbiers très denses et développés : **éviter la dispersion des fragments** et contrôler la zone ultérieurement avec un arrachage manuel.



- www.bafu.admin.ch/artenvielfalt/01027/
- www.cps-skew.ch
- www.fr.ch/pna/neophytes/neophytes_premiere.htm
- www.ge.ch/nature/flore
- www.dse.vd.ch/forets/nature/flore.html

